

PLAN CLIMAT DU COTENTIN : PREMIERS RETOURS SUR LA CONSULTATION PUBLIQUE ET REMISE DES PRIX DU JEU CONCOURS

Lundi 5 juin, Jean-René LECHATREUX, Vice-Président de l'Agglomération du Cotentin en charge de l'Energie, du Climat et de la Prévention des Risques Majeurs accompagné de Arnaud CATHERINE, Maire adjoint de Cherbourg-en-Cotentin a présenté les premiers résultats de la consultation publique sur le Plan Climat du Cotentin qui s'est tenue entre avril et mai. A l'occasion de cette présentation, les élus ont remis les prix du concours sur le climat qui s'est tenu au moment du Salon de l'Habitat.

Le Cotentin mobilisé pour le climat

Le Cotentin s'est fixé comme objectif d'être un territoire exemplaire face au dérèglement climatique. Cet enjeu, majeur pour l'avenir du territoire, se retrouve au cœur de nombreuses actions portées par l'Agglomération afin

de préserver concrètement le cadre de vie des habitants. Les résultats de ces actions menées depuis le début du mandat sont pour la plupart déjà visibles et encourageantes.

- L'organisation du réseau de transports Cap Cotentin afin de réduire l'usage individuel de la voiture.

Depuis sa mise en place, le réseau Cap Cotentin enregistre de bons résultats avec une fréquentation multipliée par 2,5 pour les lignes intercommunales et une hausse de 10% sur les lignes urbaines. En juillet 2022, le service Cap à la Demande a été étendu sur l'ensemble du territoire avec 513 arrêts permettant de desservir chaque commune. La liaison ferroviaire entre Cherbourg et Valognes accessibles avec un ticket Cap Cotentin rencontre également un fort succès avec une moyenne de 3 400 voyages par mois. La location longue durée de Vélos à Assistance Electrique, la mise en place de l'autostop organisé dans la Hague ou le déploiement du covoiturage avec l'application Klaxit sont venus renforcer l'offre de mobilité.

- La mise en place de la réduction des déchets et de leur enfouissement.

Entre le premier semestre 2022 et le premier semestre 2023, l'extension des consignes de tri a permis de réduire de 10% le nombre de tonnes de déchets enfouis. Le Cotentin enregistre également une diminution de 20% du tonnage des ordures ménagères et une hausse de 38% des déchets recyclables. La mise en place de la valorisation des bio-déchets en 2024 doit permettre de réduire encore l'enfouissement sur le territoire.

- La lutte contre les passoires énergétiques avec le programme Je Rénov'en Cotentin.

Au 1er trimestre 2023, 440 ménages ont été accompagnés par le guichet unique. Par ailleurs, sur cette période l'Agglomération a soutenu 45 dossiers à hauteur de 79 000€. Pour rappel, en 2022, 1 200 ménages ayant un projet de travaux de rénovation énergétique de leur logement ont pu être accompagnés. Près de 15% des 1 200 demandes concernaient des rénovations globales.

- L'aide à la plantation et à la restauration des haies.

La stratégie de préservation, de protection et de valorisation du maillage bocager engagé en 2022 par le Cotentin s'inscrit pleinement dans cet objectif. Afin de lutter contre la disparition progressive des haies, l'Agglomération a engagé en 2022 une stratégie de préservation, de protection et de valorisation du maillage bocager. Ainsi, cumulé à l'opération 10 000 arbres, ce dispositif a permis de replanter près de 13 km de haies dans le Cotentin.

- La valorisation des circuits courts dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial.

Parmi les différentes actions menées par l'Agglomération, un travail a été mené par la Direction de la Commande Publique pour que les Cuisines Centrales de l'Agglomération puissent se fournir auprès de producteurs locaux ou situés en Normandie.

Par ailleurs, l'Agglomération intervient également sur la préservation de la ressource en eaux en sécurisant ses réseaux. Elle est aussi mobilisée pour la prévention des inondations sur le territoire.

« Si l'Agglomération s'est engagée dans la construction d'un Plan Climat, les enjeux environnementaux sont bien au cœur de ces actions au quotidien. Notre objectif est bien d'apporter une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Notre rôle est d'anticiper la fracture énergétique et d'enclencher un changement de modèle économique et sociétal pour préserver nos ressources », précise Jean-René LECHÂTREUX.

Le Plan Climat du Cotentin et la consultation du public

L'Agglomération du Cotentin s'est engagée dès 2018 dans la construction d'un plan climat air énergie territorial (PCAET).

Ce document de planification définit la stratégie à adopter sur l'ensemble du territoire et détermine la feuille de route à mettre en œuvre sur les 6 prochaines années.

Cette démarche a pour objectif de déployer une stratégie pour :

- réduire de 34 % les émissions de gaz à effet de serre ;
- diminuer la consommation d'énergie de 30% d'ici 2050 ;
- multiplier par 7 la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique;
- améliorer la qualité de l'air ;
- réduire les vulnérabilités du territoire au changement climatique.

Après une phase de diagnostic, de définition d'une stratégie et d'un plan d'action co-construit avec les acteurs locaux, ce Plan Climat a été soumis à l'avis de la population à travers une consultation publique réalisée en ligne sur le site internet de l'Agglomération et dans les Maisons du Cotentin réparties sur l'ensemble du territoire entre le 10 avril et le 9 mai.

Parmi les retours du public sur cette consultation, différents sujets ont été abordés et notamment :

- les mobilités et les transports : 31% ;
- les modalités d'élaboration et de mise en œuvre du PCAET : 22% ;
- l'agriculture et l'alimentation : 15% ;
- les énergies : 11% ;
- l'aménagement et le logement : 10% ;
- la haie et le bocage : 7% ;
- la ressource en eau : 4%.

« Plusieurs contributeurs ont fait des propositions d'actions concrètes pour favoriser la transition énergétique et écologique du territoire. L'analyse des retours des citoyens est en cours de traitement et viendra agrémenter le plan d'action. Cette version finale sera ensuite soumise au Conseil Communautaire, rappelle Jean-René LECHÂTREUX. Cependant, les premiers enseignements nous montrent que les actions déjà initiées par l'Agglomération vont dans le bon sens.

Que ce soit sur les mobilités et le transport, les énergies, l'alimentation, le logement ou la préservation de notre espace bocager ou de la ressource en eau, le Cotentin est déjà pleinement mobilisé ».

Premiers éléments de retour sur la consultation publique

La mobilité, une priorité !

La très grande majorité des observations relatives au sujet de la mobilité concerne le vélo. Afin de faciliter et accentuer l'utilisation de ce mode de mobilité dans Le Cotentin, les demandes portent sur :

- la sécurisation des pistes cyclables ;
- le développement d'aménagements vélo pour les déplacements domicile-travail ;
- la réévaluation des ambitions en matière de déploiement du vélo inscrites dans le plan d'actions.

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, Le Cotentin s'est emparé de ce sujet et a élaboré un plan de déplacement à l'échelle de l'agglomération en 2018-2019. Depuis 2021, la nouvelle offre de mobilité, « Cap Cotentin », est en œuvre et met à disposition des citoyens un bouquet de services et de projets complets dont 750 vélos à assistance électrique (VAE) en location jusqu'à 1 an. La place du vélo est incontournable dans les nouveaux projets d'aménagement et notamment celui du Bus Nouvelle Génération (BNG). A compter de 2024, 4,3 km de voies cyclables et 780 nouvelles places de stationnement vélo seront implantées.

La réduction de l'émission de GES

Plusieurs contributions vont dans le sens d'un manque d'ambition du Cotentin pour le climat. Il est indiqué que la collectivité ne s'aligne pas avec

les objectifs nationaux de limitation des gaz à effet de serre (GES) et qu'il n'y a pas d'actions phares qui auraient un réel impact sur les effets du changement climatique.

Le Cotentin s'est engagé dans la construction d'une stratégie climat-air-énergie adaptée à son territoire. Transposer des objectifs nationaux ou régionaux sans prendre en compte la réalité du territoire ne serait pas pertinent. Le Cotentin étant géographiquement un territoire à 180°, ses émissions de Gaz à Effet de Serre sont moindres : elles sont ainsi dans un rapport de 1 à 2 avec ceux de la Région.

Accentuer l'effort en matière d'agriculture et d'alimentation

Les contributions sur cette thématique ciblent deux grands axes de travail :

- accentuer le développement de l'agriculture biologique et raisonnée ;
- amplifier le travail sur la séquestration carbone et la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

Le Projet Alimentaire Territorial du Cotentin engage déjà des actions en faveur d'une agriculture plus verte avec la création d'une légumerie conserverie visant à alimenter la restauration collective. Cet outil permettra aux denrées produites localement de rester sur le territoire et d'éviter d'ajouter une empreinte carbone de transport.

La création d'espaces-tests agricoles va permettre au territoire d'aller vers l'autonomie alimentaire en répondant aux enjeux de consommation locale.

La valorisation de la séquestration carbone des haies sera réalisée via le déploiement de la « Méthode Haie ». L'action consiste à diffuser la démarche dans les exploitations agricoles via une opération groupée avec 15 agriculteurs

sur 10 ans. Le renouvellement de l'action dans le temps permettra de l'amplifier et de la massifier.

Un jeu-concours pour le climat

Lors du Salon de l'Habitat qui s'est déroulé en mars dernier à Cherbourg-en-Cotentin, l'Agglomération a tenu un stand « environnement » aux côtés de « Je Rénov' en Cotentin » durant les 4 jours de l'évènement. Plusieurs centaines de personnes ont ainsi pu se familiariser avec ces thématiques.

Plusieurs panneaux détaillant le Plan Climat du Cotentin et donnant des éléments sur les actions à engager ont été présentés aux visiteurs. Un jeu-concours pour tester leurs connaissances sur ce sujet a été organisé. Près de 250 personnes ont participé à ce jeu.

A la clé, plusieurs lots à gagner :

- 1^{er} prix : 1 vélo à assistance électrique ;
- 2^{ème} prix : 1 bon cadeau pour une excursion à bord de la Neire Maôve, goélette du Cotentin ;
- 3^{ème} prix : 4 places à La Cité de la Mer + 4 places au Planétarium Ludiver.

A l'issue du tirage au sort réalisé en mai, les gagnants sont :

- Madame Lise THAREAU (1^{er} lot), résidant à Surtainville ;
- Monsieur Jean-Jacques BOURGEOIS (2^{ème} lot), résidant à Disgoville ;
- Madame Karine BOURGEOIS (3^{ème} lot), résidant à Bricquebosq.

Contact _ PCAET

Damien ROSSIGNOL,
Responsable unité environnement à
l'Agglomération du Cotentin
02 33 53 92 02
damien.rossignol@lecotentin.fr